

Secteur Henri-Bourassa Ouest

> Programme
particulier
d'urbanisme

Juin 2014

Présentation préliminaire

Contenu de la présentation

- 1 Contexte de planification
- 2 Territoire
- 3 Enjeux spatiaux
- 4 Grandes orientations d'aménagement
- 5 Objectifs d'aménagement
- 6 Figures du développement planifié

1 Contexte de planification

A) Prémises

- Respect du Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal
- Respect du Plan métropolitain d'aménagement et de développement (PMAD) de la CMM
- Aval à l'ensemble des recommandations de l'OCPM

B) Principes directeurs

- Concertation avec les citoyens
- Développement durable
- Respect du minimum de densité du PMAD

1 Contexte de planification

C) Étapes de la planification

2, 7 et 21 mai 2013 : Réflexion participative sur les enjeux de développement.

27 juin 2013 : Présentation publique d'une vision préliminaire de développement.

18, 24 juillet et 8 août 2013 : Écoute des commentaires sur la vision préliminaire de développement.

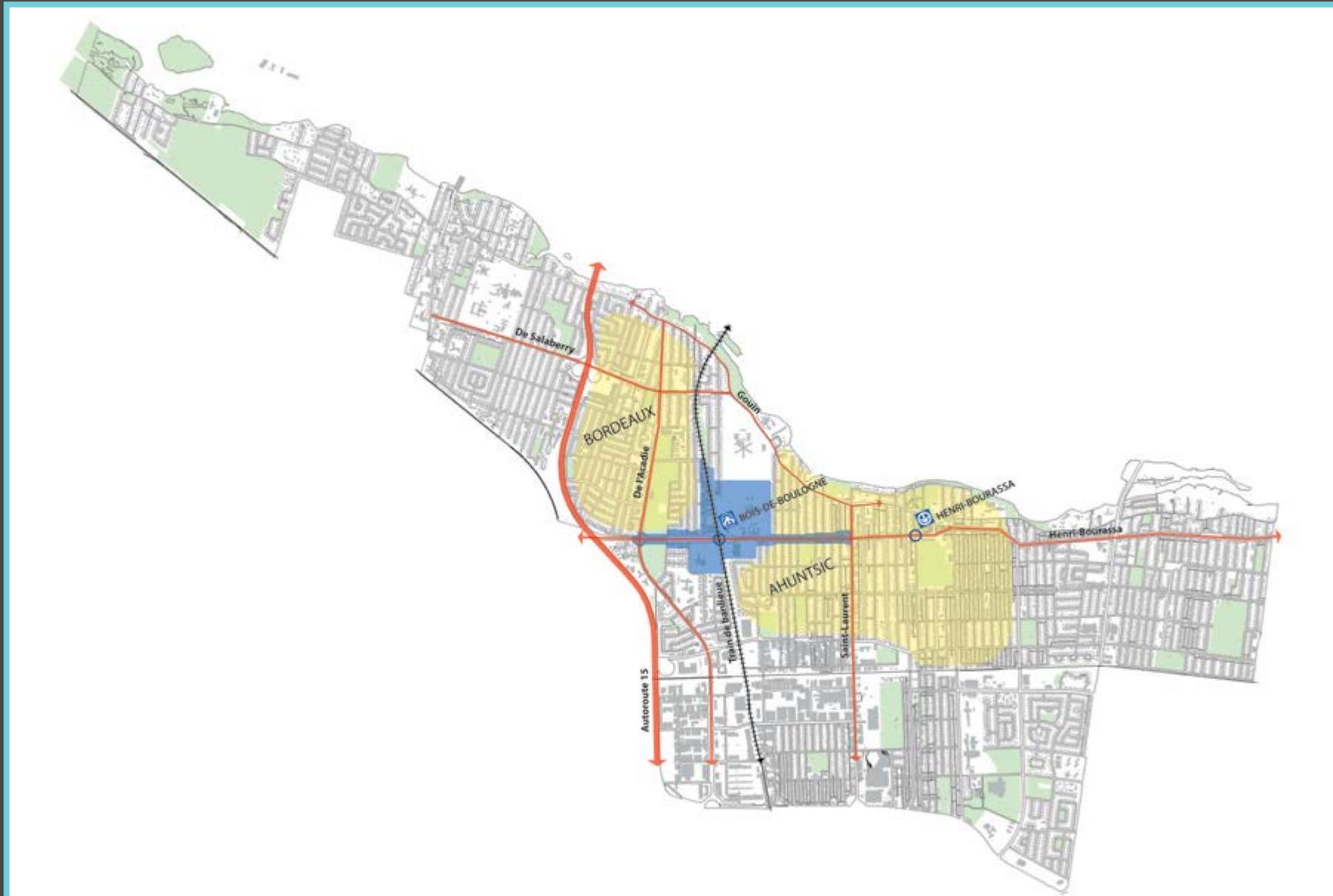
Août 2013 - avril 2014 : Développement du contenu (orientations, objectifs, moyens, plan image, paramètres réglementaires, etc.)

Nov. 2013 - mai 2014 : Étude de circulation

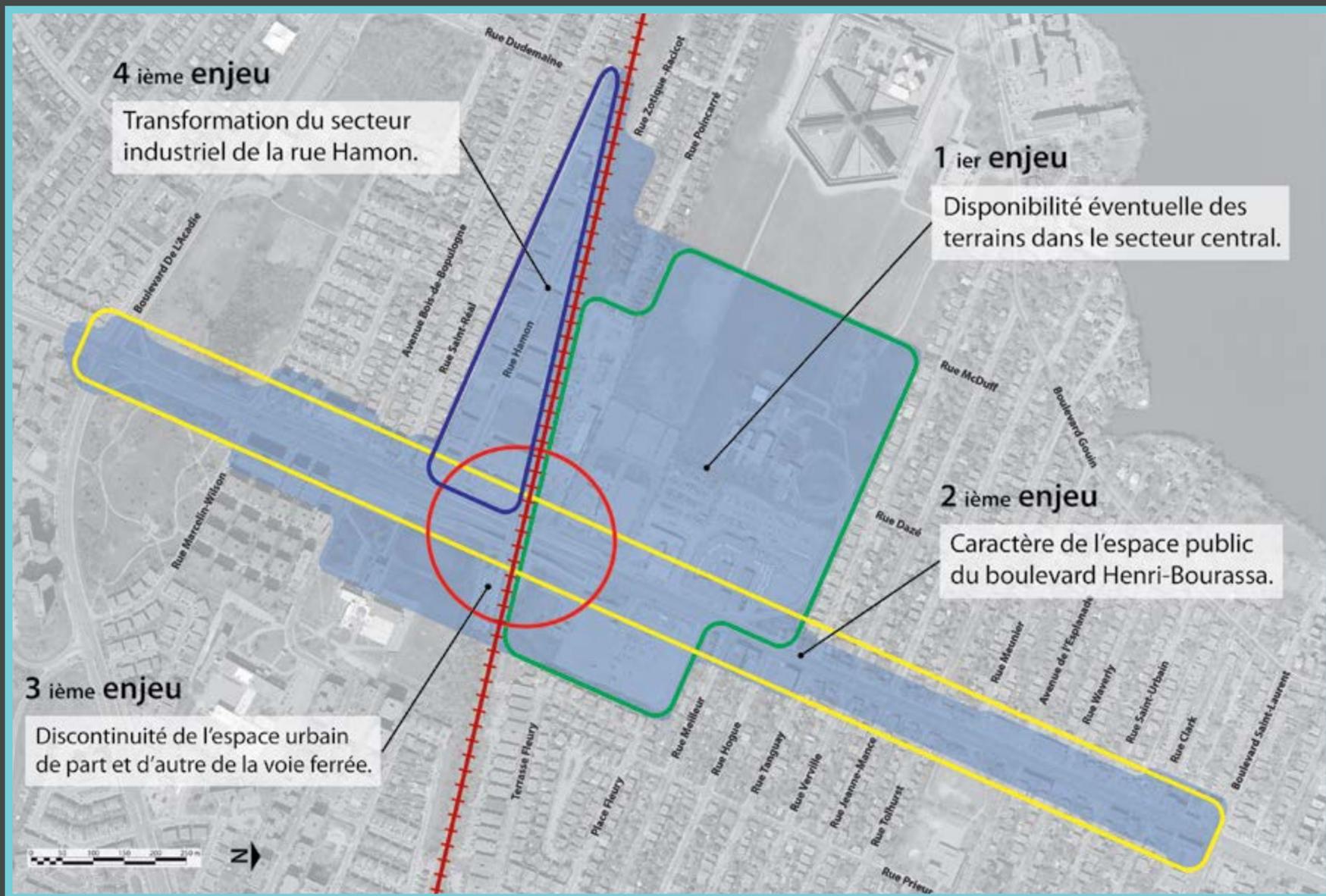
10 juin 2014 : Présentation préliminaire publique du PPU

2 Territoire

A) Localisation du secteur du PPU



3 Enjeux spatiaux



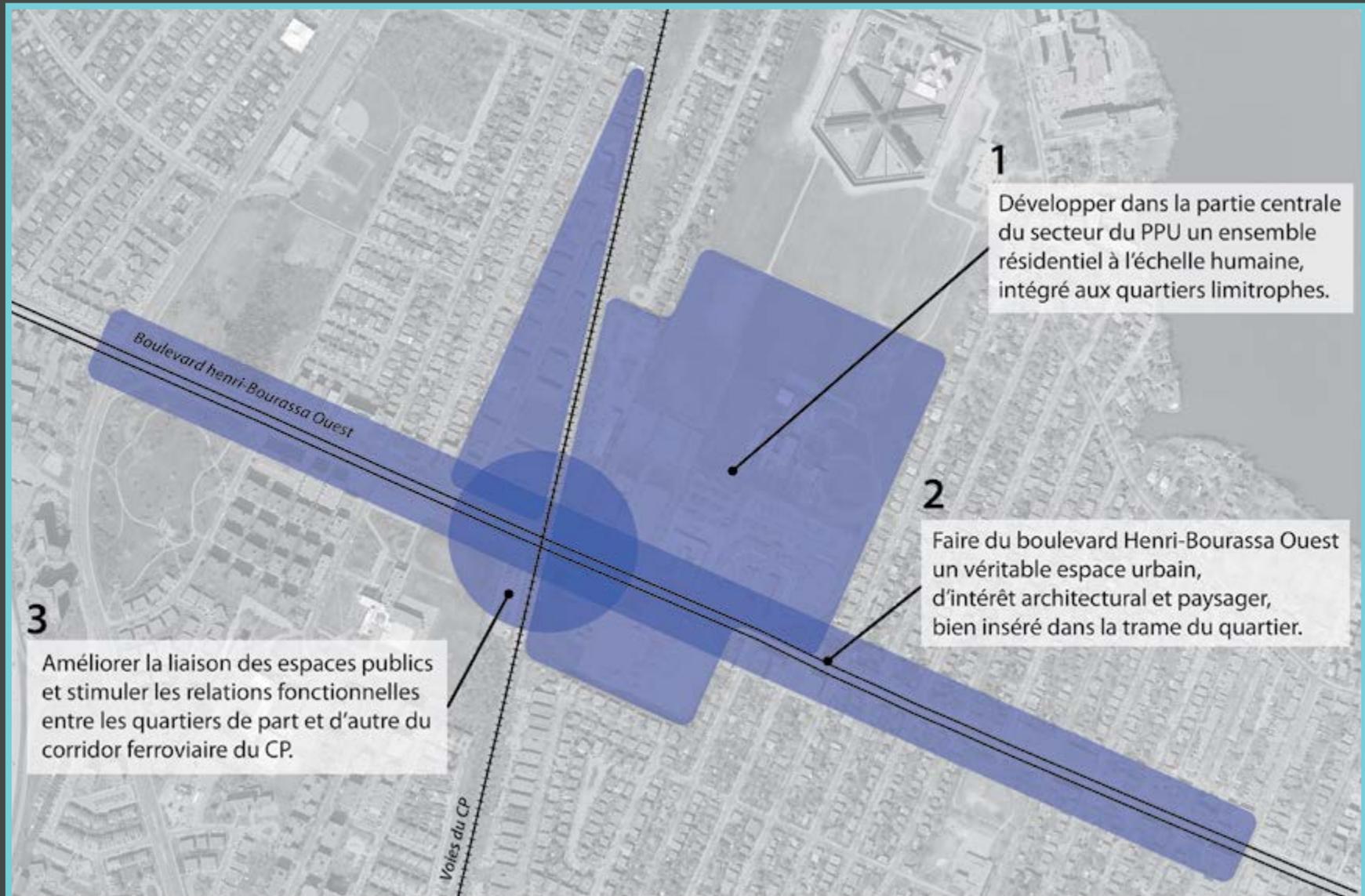
4 Grandes orientations d'aménagement



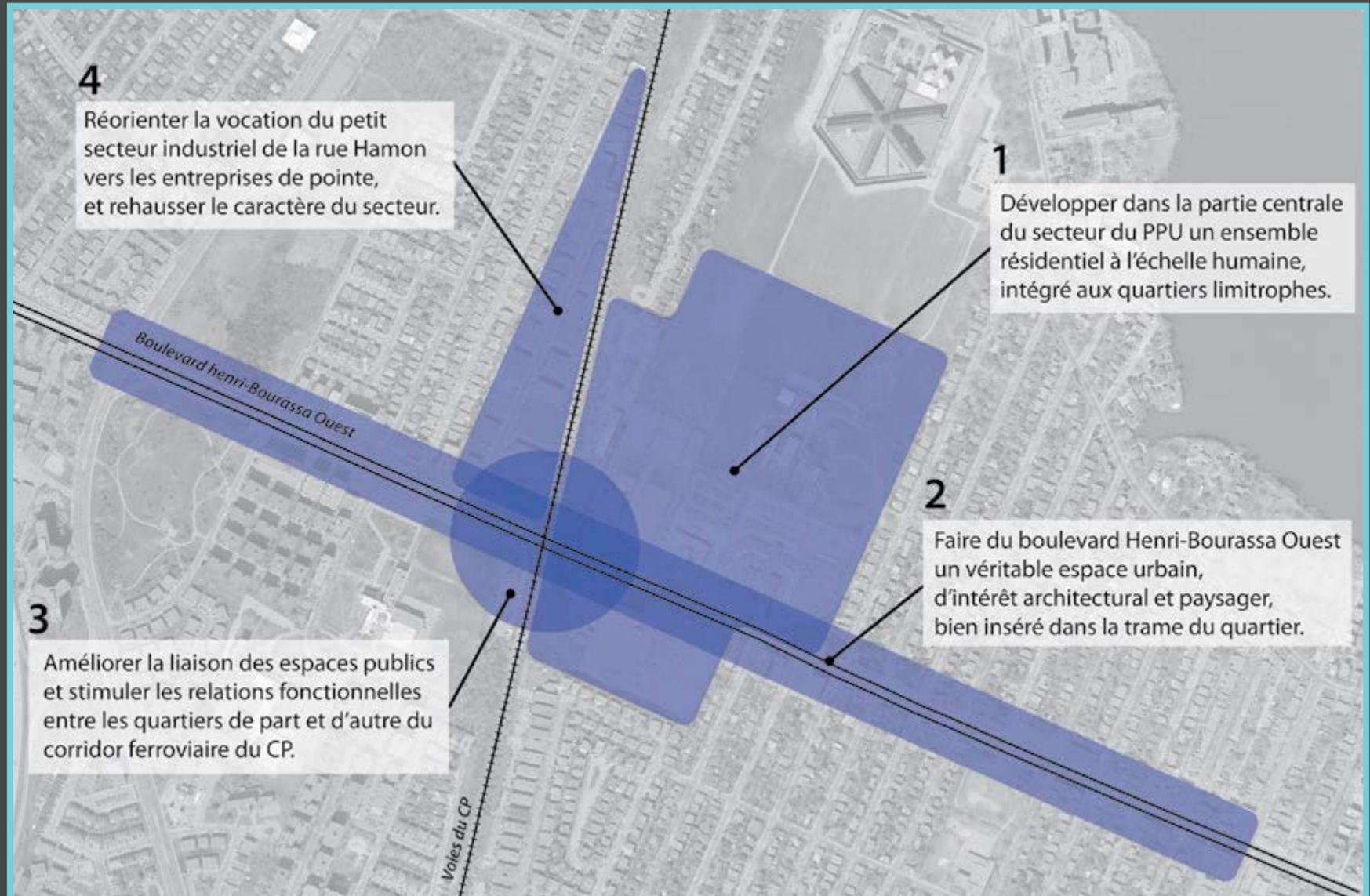
4 Grandes orientations d'aménagement



4 Grandes orientations d'aménagement



4 Grandes orientations d'aménagement



5 Objectifs d'aménagement

A) Objectifs concernant le secteur central

- > Types de logements et types de bâtiments

OBJECTIFS

- Offrir une gamme variée de types de bâtiments résidentiels, de logements et de tenures
- Privilégier les logements s'adressant aux familles
- Offrir des logements sociaux et abordables, conformément à la stratégie municipale



5 Objectifs d'aménagement

A) Objectifs concernant le secteur central

> Implantation, architecture et aménagement des terrains

OBJECTIFS

- Encadrer les espaces publics majeurs par des façades rapprochées
- Favoriser une architecture contemporaine, harmonieuse et de qualité
- Favoriser la création d'espaces privés extérieurs et d'accès privés au sol
- Minimiser les nuisances du corridor ferroviaire et des installations pénitentiaires



5 Objectifs d'aménagement

A) Objectifs concernant le secteur central

> Développement durable

OBJECTIFS

- Créer de bonnes conditions d'ensoleillement des logements et des cours
- Créer de bonnes conditions de confort microclimatique dans les espaces publics
- Appliquer des principes de développement durable aux égards : de l'efficacité énergétique des bâtiments, des îlots de chaleur, de la rétention des eaux pluviales et des transports actifs



5 Objectifs d'aménagement

B) Objectifs concernant le Boulevard Henri-Bourassa

> Cadre bâti, architecture et aménagement de l'espace public

OBJECTIFS

- Encadrer le corridor bâti du boulevard par des façades d'intérêt architectural
- Aménager l'emprise du boulevard en accordant plus d'espace au domaine piétonnier
- Augmenter la présence du collège Bois-de-Boulogne sur le boulevard
- Améliorer la participation des parcs et places à l'espace public du boulevard



5 Objectifs d'aménagement

C) Objectifs concernant le passage de la voie ferrée

> Réseaux piétonniers

OBJECTIFS

- Améliorer la sécurité et le confort de la traversée piétonne de la voie CP
- Améliorer l'accès à la gare Bois-de-Boulogne depuis l'est d'Henri-Bourassa



5 Objectifs d'aménagement

C) Objectifs concernant le passage de la voie ferrée

> Passages cyclistes

OBJECTIFS

- Améliorer la sécurité de la traversée cycliste de la voie CP
- Donner accès à la « route verte » cyclable depuis l'est et l'ouest d'Henri-Bourassa



5 Objectifs d'aménagement

C) Objectifs concernant le passage de la voie ferrée

> Cadre bâti

OBJECTIF

- Consolider le cadre bâti de part et d'autre du viaduc



5 Objectifs d'aménagement

C) Objectifs concernant le passage de la voie ferrée

- > Superposition réseaux piétonniers, passages cyclistes et cadre bâti



5 Objectifs d'aménagement

C) Objectifs concernant le passage de la voie ferrée

> Passage à niveau

OBJECTIF

- Faciliter le passage de la voie ferrée pour les piétons et cyclistes en passant éventuellement à niveau de la voie ferrée



5 Objectifs d'aménagement

D) Objectifs concernant le secteur Hamon

OBJECTIFS

- Redéfinir la vocation du secteur d'emploi en le rendant compatible à son environnement
- Utiliser le secteur comme tampon entre le corridor ferroviaire et le quartier résidentiel



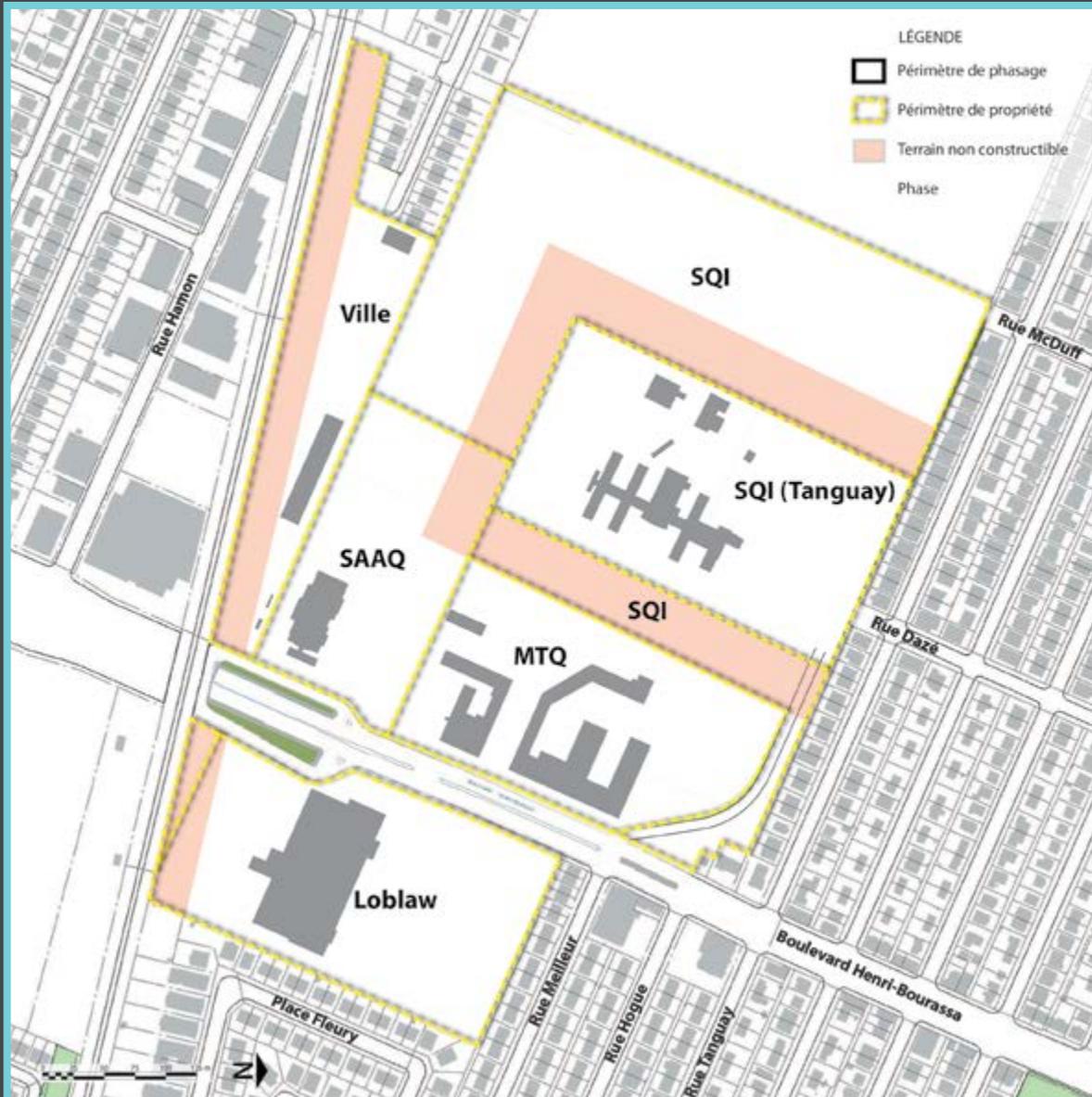
6 Figures du développement planifié

A) Secteur central > Répartition des typologies et hauteurs



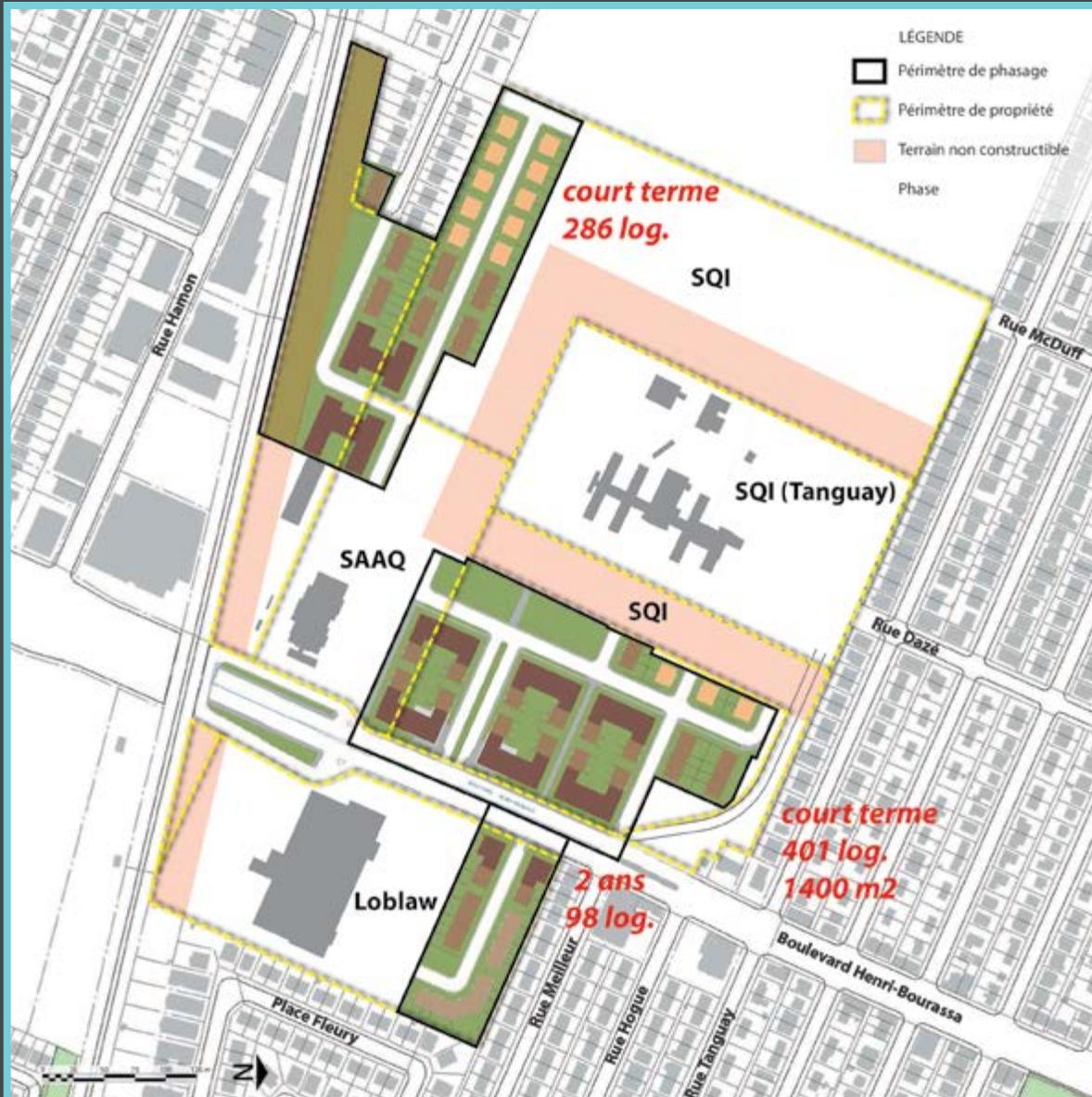
6 Figures du développement planifié

A) Secteur central > Subdivision des propriétés



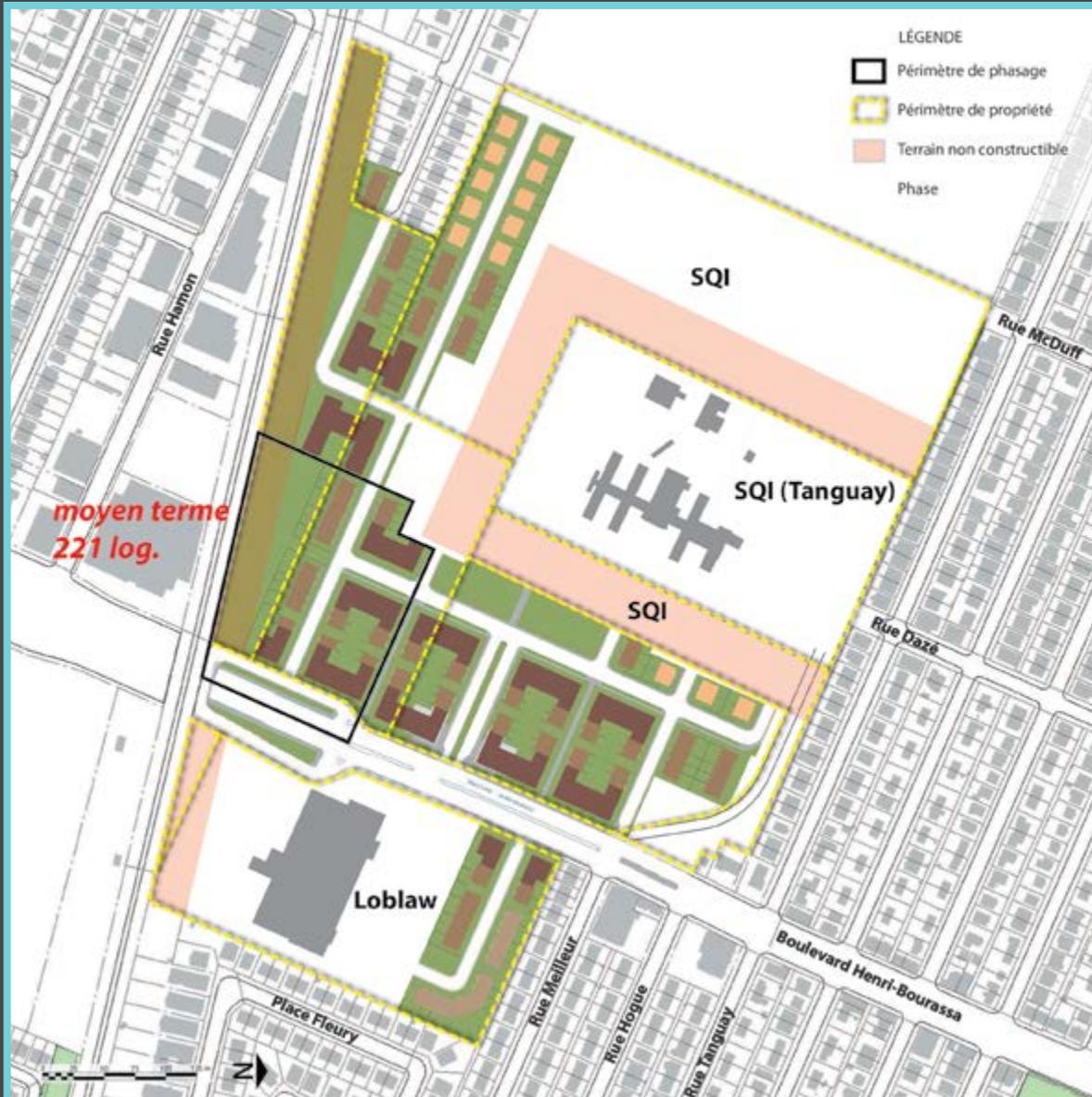
6 Figures du développement planifié

A) Secteur central > Court terme



6 Figures du développement planifié

A) Secteur central > Moyen terme



6 Figures du développement planifié

A) Secteur central > Long terme



6 Figures du développement planifié

A) Secteur central > Phasage



Phase	Unités de logement	Superficie Commerç.	Horizon
1a	98		Court terme
1b	401	1 400 m ²	Court terme
1c	286		Court terme
Total 1	785	1 400 m²	Court terme
2	221		Moyen terme
3a	509		Long terme
3b	434		Long terme
Total 3	943		Long terme
4	243	8 000 m ²	Long terme
TOTAL	2 192	9 400 m²	

6 Figures du développement planifié

A) Secteur central

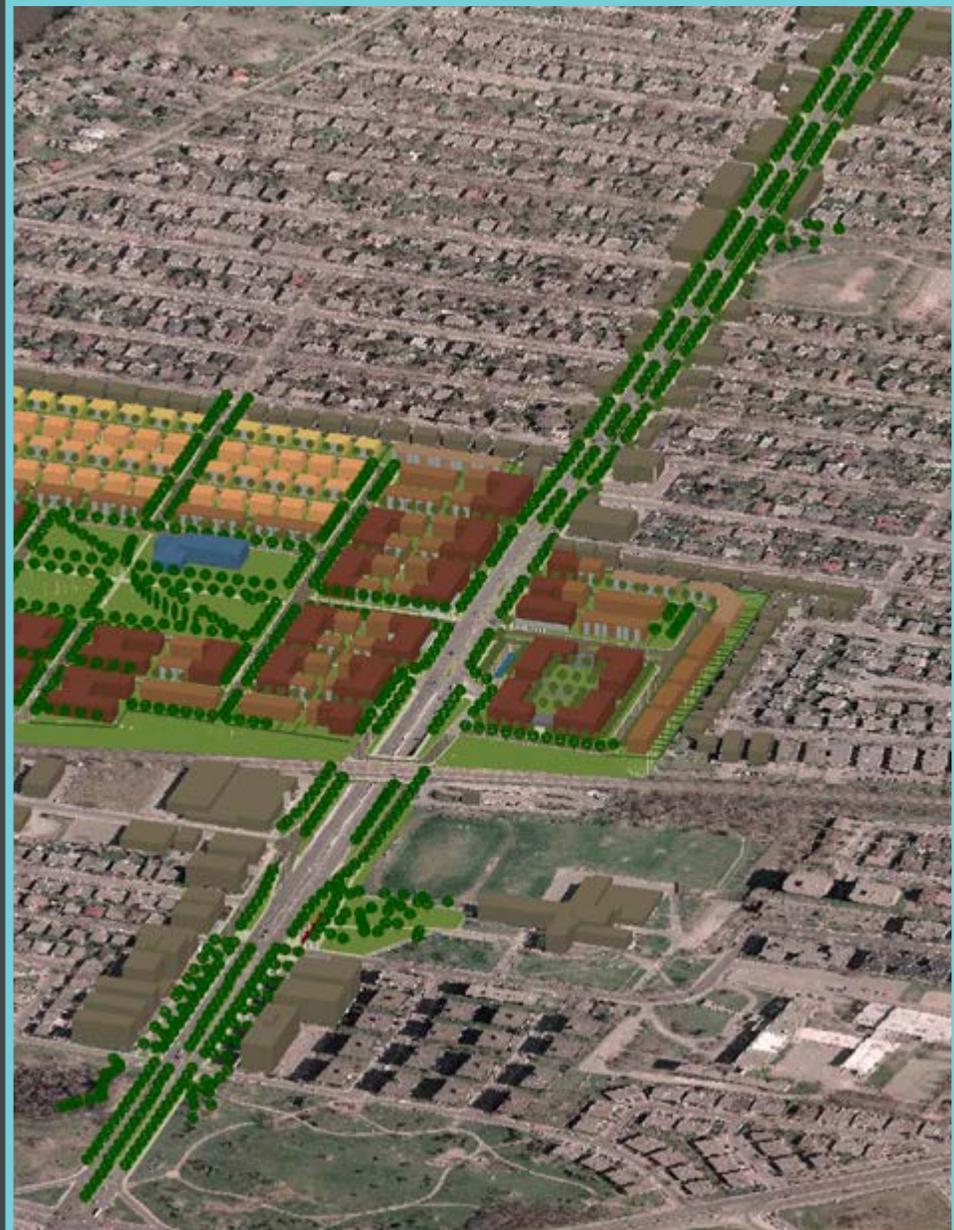
> Vue aérienne du sud-est



6 Figures du développement planifié

A) Secteur central

> Vue aérienne du sud-ouest



Merci de votre
attention !